

BIBLIOGRAPHIE

Le médecin devant la loi. — (La responsabilité médicale étudiée d'après le Code Criminel au Canada et d'après le Code Civil de la Province de Québec) par J.-M.-Alfred Mousseau, avocat au Barreau de Montréal, avec le concours d'un. médecin. Montréal, Imprimerie Guertin. — IV-139 pages in-8o.

Nous recommandons ce travail sérieusement fait, non seulement parce qu'il est l'œuvre d'un jeune avocat de grand talent et que la jeunesse a droit d'être encouragée autant que d'être conseillée et dirigée, mais surtout parce que l'œuvre en elle-même mérite des éloges sincères et sera utile à un grand nombre de lecteurs.

Réunir en un volume court, clair et bien ordonné tout ce que notre législation criminelle et civile renferme touchant les obligations et les droits du médecin, éclairer cette législation des lumières du droit naturel, de la morale, de la jurisprudence et même du droit ecclésiastique, tel est le but poursuivi et atteint avec succès par l'auteur.

Son livre sera grandement utile aux jeunes médecins, et même à ceux plus âgés, qui y trouveront réunis et bien exposés des renseignements précieux non seulement sur plusieurs obligations de leur si importante profession, mais aussi — et c'est ce qui les intéressera peut-être autant — sur les droits particuliers que la loi leur accorde, v. g. pour le recouvrement de leurs honoraires. Bien d'autres questions d'une majeure importance sont plus intéressantes encore pour eux, et aussi pour le grand public qui aura le bon esprit de ne pas s'effrayer du titre.

Le Médecin devant la loi est un livre sérieux, écrit dans un esprit excellent et très bien renseigné, mais ce n'est pas un livre aride. L'auteur est un chercheur en bonne voie de devenir un érudit ; mais sa jeunesse ne lui a pas permis de dire complètement adieu aux charmes de la littérature. Celle-ci ne lui a rien fait sacrifier, mais elle l'a aidé comme elle aidera aussi ses lecteurs.

J.-A. D.